

Réf: Dossier N° : 47184

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « TUREL GENIE CIVIL » en abrégé «TGC »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE Petro-Ivoire Lot 791 Ilot 75,
23 BP 3554 ABIDJAN 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 16 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TUREL GENIE CIVIL » en abrégé «TGC ».

Objet: bâtiment, travaux publics, et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et partiellement libérées par l'associé

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE Petro-Ivoire Lot 791 Ilot 75,
23 BP 3554 ABIDJAN 23

GERANT: Monsieur EHOU SICKO ZITA NIANGORAN NATACHA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-07612 du 16/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7127 du 16/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

